

ASSEMBLÉE NATIONALE13 janvier 2006

ENGAGEMENT NATIONAL POUR LE LOGEMENT - (n° 2709 rectifié)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 472

présenté par

MM. Le Bouillonnet, Derosier, Brottes, Mmes Lepetit, Gautier, Saugues, Darciaux, MM. Bono, Ducout, Mme Lebranchu, MM. Cohen, Boisserie, Mmes Lignières-Cassou, Robin-Rodrigo et les membres du groupe Socialiste

ARTICLE 8

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet article habilite le Gouvernement à moderniser le statut des offices HLM par ordonnance. Il n'est pas acceptable que le Gouvernement dessaisisse le Parlement sur une réforme aussi importante notamment en terme de statut des personnels.